



Déclaration Liminaire

Inauguration par Monsieur le Directeur Général des Finances Publiques
par intérim
du SAPF d'AMIENS

29 février 2024

Monsieur le Directeur Général par intérim,

La CGT Finances Publiques de la Somme vous remercie d'accorder un peu de temps aux organisations syndicales à l'occasion de l'inauguration des locaux du Service d'Appui à la Publicité Foncière d'Amiens.

Votre venue est pour nous l'occasion de vous rappeler les attentes des agents des Finances Publiques de la Somme.

D'abord en matière de pouvoir d'achats. La CGT Finances Publiques de la Somme a pu dénoncer au cours de ces derniers mois l'indécence d'augmentations spectaculaires suite à des promotions de hauts fonctionnaires dans le grade d'administrateur d'État mais également de cadres supérieurs qui ont bénéficié d'une hausse de rémunérations de 900 € à 1 500 € par mois. Qu'en est-il pour les autres agents des Finances Publiques ? Des négociations sur nos régimes indemnitaires sont en cours, nous le savons tous. Celles-ci répondront-elles aux revendications de l'intersyndicale ou vous contenteriez-vous de propositions si faibles qu'elles ne couvrent même pas l'inflation subie par les agents des Finances Publiques ?

Vous l'aurez compris, les agents des Finances Publiques de la Somme attendent une hausse pérenne de leur pouvoir d'achats mais pas seulement.

Ils attendent également des moyens humains pour remplir correctement leur mission. Que leur répondre lorsque l'on constate qu'une fois de plus et de trop, la direction départementale de la Somme se voit amputer de 12 emplois ? Ils attendent des moyens applicatifs et informatiques à la hauteur des enjeux de leur mission de service public.

Les agents des Finances Publiques de la Somme attendent aussi de la cohérence dans l'action gouvernementale. Comment peut-on leur demander d'avoir une démarche écoresponsable alors que leur employeur a supprimé des Centres des Finances Publiques et par-delà augmenté leur distance domicile-travail ? Comment demander aux agents des Finances Publiques de continuer d'adopter cette démarche écoresponsable alors même que leur employeur, l'État, vient d'annoncer un rabot d'un milliard d'euros sur le budget prévu de Ma Prime Renov ?

Les agents des Finances Publiques de la Somme attendent ensuite de la reconnaissance dans l'exercice de leurs missions.

Ils attendent d'être soutenus dans leurs missions par l'ensemble de leurs chefs. Il y a quelques mois, la CGT Finances Publiques de la Somme reprochait à Madame la Directrice Départementale des Finances Publiques d'avoir qualifié les contrôleurs fiscaux de « sans cœur » dans le Courrier Picard.

Ironie nous a-t-on répondu tout en précisant qu'il s'agissait tout de même de ressenti d'entrepreneurs rencontrés. La CGT Finances Publiques de la Somme concède cette maladresse. Mais pourquoi revenir dessus me direz-vous ? Parce que le 15 février dernier, dans son discours prononcé devant l'Assemblée Nationale à l'occasion de la remise du rapport des parlementaires sur la simplification, Monsieur le Ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Lemaire a donné des exemples de redressements fiscaux qualifiables de ridicules voire absurdes alors même que les agents en charge du contrôle fiscal ne font qu'appliquer les lois et règlements avec le discernement et la précision que leur impose notamment la loi ESSOC. Ces exemples ont été donnés par un seul et même entrepreneur qui n'a d'ailleurs probablement pas évoqué l'intégralité des rappels et rehaussement dont il a fait l'objet. La CGT Finances Publiques de la Somme dénonce donc ces propos qui consistent à dévaloriser l'action des fonctionnaires et par-delà les fonctionnaires eux-mêmes. Ces propos frôlant le « fonctionnaire bashing », ce n'est pas ce qu'attendent les fonctionnaires de leurs chefs.

Ils attendent enfin de la considération et de la concertation y compris lorsqu'il s'agit d'aménager leurs espaces de travail. On peut vous citer quelques projets dans la Somme où il n'y a eu aucune concertation des agents, des membres de la Formation Spécialisée, du médecin de prévention et l'inspecteur santé sécurité au travail avant la réalisation des travaux (le nouvel accueil d'Abbeville, l'installation des agents dans les nouveaux locaux de Montdidier, le nouvel aménagement de la salle des hortillons à Courbet). On pourrait également souligner le caractère complètement descendant de certains projets où là aussi, les agents et représentants du personnel devraient se contenter de les approuver sans y avoir été associés en amont. On citera pour exemple le projet partiellement avorté d'aménagement du SIED. La politique immobilière de l'État a pour objectif de réduire le 25 % les surfaces occupées par l'administration. Comment la Direction Générale des Finances Publiques compte-t-elle accompagner les agents à ce changement si elles ne les y associent pas le plus en amont possible ?

Hausse pérenne de leur pouvoir d'achats, cohérence de l'action gouvernementale, reconnaissance dans l'exercice de leurs missions, considération et concertation dans l'aménagement de leurs espaces de travail, ces attentes ne se veulent pas exhaustives ; mais elles sont le reflet de bons nombres de préoccupations des agents des Finances Publiques de la Somme.

Pour terminer, la CGT Finances Publiques de la Somme salue la nomination de la première femme à la tête de la Direction Générale des Finances Publiques en la personne d'Amélie Verdier. La CGT Finances Publiques de la Somme lui souhaite une bonne installation dans ses fonctions.